

**POLLUTION DE L'AIR PAR LE DIOXYDE DE SOUFRE
AU FAUBOURG BLANCHOT**



Seuil d'information et de recommandation

Communiqué du: **14/05/2020 9h00**

Observations: **Mercredi 14 mai**
Terminé

Dépassement du seuil d'information et de recommandation : Alerte orange

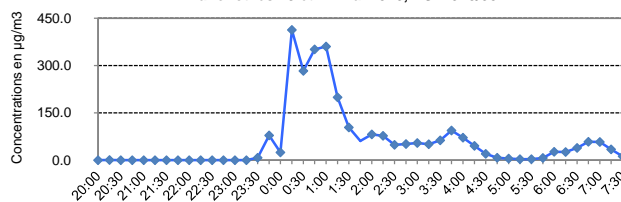
Dans le secteur du Faubourg Blanchot, des concentrations fortes en dioxyde de soufre ont été mesurées à partir de 23h30 dans la nuit du 13 au 14 mai 2020.

Le seuil d'information à destination des personnes sensibles, (fixé à 300 microgrammes de SO₂ par m³ d'air en moyenne sur une heure – [µg/m³]), a été dépassé à 1h00, avec une valeur de 352 µg/m³ (en moyenne horaire de 0h00 à 1h00).

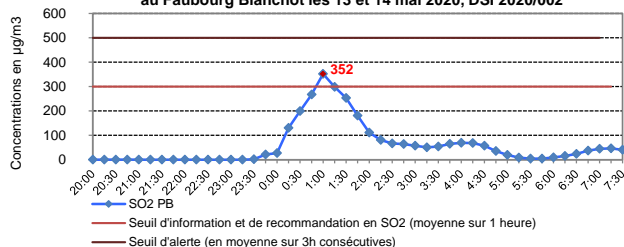
Les concentrations en dioxyde de soufre ont ensuite baissé rapidement et les moyennes horaires sont repassées sous le seuil d'information à 1h15.

Zones concernées	Faubourg Blanchot - Sud-Est de la ville
Polluant	dioxyde de soufre (SO ₂)
Valeur horaire (concentration) - heure d'apparition du dépassement	352 µg/m ³ en moyenne le 14/05/2020 de 0h00 à 1h00
Valeur horaire (concentration) - heure de disparition du dépassement	298 µg/m ³ en moyenne le 14/05/2020 de 0h15 à 1h15
Nb de dépassement(s) réglementaire(s) (sur 1 h)	1
Maximum horaire (concentration - heure)	352 µg/m ³ en moyenne le 14/05/2020 de 0h00 à 1h00
Moyenne journalière	/

Moyennes quart-horaires des concentrations en SO₂ au Faubourg Blanchot les 13 et 14 mai 2020, DSI 2020/002



Moyennes horaires glissantes sur 15 min des concentrations en SO₂ au Faubourg Blanchot les 13 et 14 mai 2020, DSI 2020/002



Conditions météorologiques et circonstances :

D'après les données de Météo France, des vents faibles de secteurs nord-nord-ouest ont été observés de 0h00 à 3h, favorisant la dispersion du panache industriel de Doniambo (centrale thermique - SLN) vers le quartier du Faubourg Blanchot.

D'après les données fournies par l'industriel, la centrale thermique de Doniambo était alimentée avec du fioul basse teneur en soufre jusqu'à 0h29, avant de basculer en fioul très basse teneur en soufre.

Pour mémoire, le **seuil d'information et recommandation** pour le SO₂ est de **300 µg/m³** en moyenne horaire.

Il correspond à "un niveau de concentration de substances polluantes dans l'atmosphère au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine des **groupes particulièrement sensibles** et à partir duquel des informations actualisées doivent être diffusées à la population". Ce seuil n'entraîne pas de consignes de modification des comportements, hormis pour les personnes connues comme sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion.

Recommandations en cas de Seuil d'information dépassé:

Il n'est pas nécessaire de modifier les déplacements habituels ni les activités sportives sauf pour les sujets connus comme étant sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion. Pour eux, il convient de privilégier les activités calmes et éviter les exercices physiques intenses, notamment s'abstenir de concourir aux compétitions sportives.

Il est demandé aux parents et à tous les personnels s'occupant d'enfants d'être vigilants vis-à-vis de l'apparition de symptômes évocateurs (toux, gênes respiratoires...) et de ne pas hésiter à prendre un avis médical.

Il convient d'éviter l'usage du tabac, de solvants ou autres produits irritants des voies respiratoires pour ne pas aggraver les effets de la pollution.

Le SO₂ en bref:

Le dioxyde de soufre provient principalement de la combustion des carburants fossiles (charbons, fiouls...) dans les secteurs de l'industrie, et des transports. Le dioxyde de soufre est un gaz irritant, associé à une fréquence accrue des hospitalisations pour maladies respiratoires et cardiaques. A Nouméa, le dioxyde de soufre est essentiellement d'origine industrielle (centrale thermique de Doniambo). Il se retrouve dans l'air après la combustion du fioul lourd contenant du soufre.

Plus d'information sur la qualité de l'air, les indices quotidiens, les bulletins de résultats: www.scalair.nc

Les données communiquées par Scal-Air peuvent faire l'objet d'une invalidation technique ultérieure